ABL
Société par actions simplifiée au capital de 563.625 €
Siège social : 23 rue Jean Gerson - 08300 BARBY
914 480 249 RCS SEDAN

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition du président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 94.434 € de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice ..... 94.434 €

Affectation

Au compte « Réserve légale » ..... 4.722 €
Lequel sera porté de 23.377 € à 28.099 €
Au compte « Autres réserves » ..... 89.712 €
Lequel sera porté de 429.111 € à 518.823 €

Totaux **94.434 €** **94.434 €**

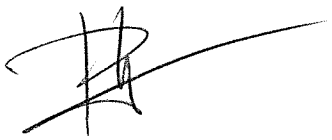
Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices de la société ont été les suivants :

Exercice	Dividende global distribué	Revenus distribués éligibles à la réfaction de 40 % mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du C.G.I.	Revenus distribués NON éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du C.G.I.
2024	15.000 €	15.000 €	-
2023	-	-	-
2022	-	-	-

Vote de l'assemblée générale annuelle du 30 juin 2026 :

Cette résolution est adoptée.

Certifié conforme,
Le président.



(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP **N° 2050 2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 23 rue Jean GERSON 08300 BARBY — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 9 1 4 4 8 0 2 4 9 0 0 0 1 2 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2025

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	11 610	AO		11 610
		Constructions	AP	115 140	AQ	3 342	111 797
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	3 800	AU	220	3 579
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	563 625	CT		563 625
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
		TOTAL (II)	BJ	694 175	BK	3 562	690 612
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	5 068	CA		5 068
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	264 999	CE		264 999
		Disponibilités	CF	204 720	CG		204 720
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
		TOTAL (III)	CJ	474 787	CK		474 787
		Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
		Écarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 168 962	1A	3 562	1 165 399

Copie certifiée conforme
Le président

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABL — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 563 625)	DA	563 625
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	23 377
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	429 110
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	94 434
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 110 547
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	48 570
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 200
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 500
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Instrument financier à terme	D1	
	Autres dettes	EA	582
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	54 852
	Écart de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 165 399

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	10 661
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

pid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABL — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL		
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)					FP		
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1		
	Autres produits (1) (11)					FQ		379
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR		379
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW		5 635
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		433
	Salaires et traitements*					FY		
	Cotisations sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux amortissements * (14)					GA		3 562
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF		9 632
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG		(9 252)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		104 196
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP		104 196
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		509
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		509
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		103 687
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW		94 434

Copie certifiée conforme
Le président

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise SAS ABL — Néant ☐ *

		Exercice N
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
Charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	104 575
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	10 141
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	94 434

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	

(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8		Dont cotisations facultatives Madelin	A10		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)							HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Règles et méthodes comptables

Copie certifiée conforme
Le président



Désignation de la société : SAS ABL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 1 165 400 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 94 434 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022–06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– ***Frais d'établissement et de développement***				
– ***Fonds commercial***				
– ***Autres postes d'immobilisations incorporelles***				
Immobilisations incorporelles				
– ***Terrains***		11 610		11 610
– ***Constructions sur sol propre***		115 140		115 140
– ***Constructions sur sol d'autrui***				
– ***Installations générales, agencements et aménagements des constructions***				
– ***Installations techniques, matériel et outillage industriels***				
– ***Installations générales, agencements aménagements divers***				
– ***Matériel de transport***				
– ***Matériel de bureau et informatique, mobilier***		3 800		3 800
– ***Emballages récupérables et divers***				
– ***Immobilisations corporelles en cours***				
– ***Avances et acomptes***				
Immobilisations corporelles		130 550		130 550
– ***Participations évaluées par mise en équivalence***				
– ***Autres participations***	563 625			563 625
– ***Autres titres immobilisés***				
– ***Prêts et autres immobilisations financières***				
Immobilisations financières	563 625			563 625
ACTIF IMMOBILISE	**563 625**	**130 550**		**694 175**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations
Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL CVD PAC 08300 BARBY	8 000	28 880	50,13	-4 190
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI ECO 2 08300 BARBY	5 000	1	50,00	-1 288

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)					100 250
– Participations (détenues entre 10 et 50%)					3 946
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre		3 342		3 342
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier		221		221
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		3 563		3 563
ACTIF IMMOBILISE		**3 563**		**3 563**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 068 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	5 068	5 068	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance			
Total	**5 068**	**5 068**	

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
TOTAL	**563 625**			**563 625**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 54 853 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plu d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plu de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– ***à 1 an au maximum à l'origine***				
– ***à plus de 1 an à l'origine***	48 571	4 380	17 516	26 675
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 200	1 200		
Dettes fiscales et sociales	4 500	4 500		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	582	582		
Produits constatés d'avance				
Total	**54 853**	**10 662**	**17 516**	**26 675**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 430			
(**) Dont envers les associés	582			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 582 euros.

Capital social et charges à payer

Détail des charges à payer

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab.de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 200	2 150
Fournisseurs – fact. non parvenues	1 200	2 150
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes		
TOTAL GENERAL	**1 200**	**2 150**